



## Assemblée générale

Distr.  
LIMITÉE

A/49/L.22  
11 novembre 1994  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

Quarante-neuvième session  
Point 14 de l'ordre du jour

### RAPPORT DE L'AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE

#### Iraq : amendements au projet de résolution A/49/L.2

1. Remplacer le huitième alinéa du préambule par le texte suivant :

Relevant que, d'après le rapport daté du 6 octobre 1994 que le Directeur général a adressé au Conseil de sécurité<sup>3</sup>, tous les éléments des plans de contrôle continu de l'Agence en Iraq sont en place depuis la fin d'août 1994,

2. Au paragraphe 7 du dispositif, remplacer "l'Iraq doit coopérer" par "l'Iraq doit continuer de coopérer".

-----

---

<sup>3</sup> Voir S/1994/1151, annexe.